

TROPHEE SENIORS DE CHANTACO
CHALLENGE DE CHANTACO
Organisés par l'Association Sportive du Golf de Chantaco
Les 7 et 8 juillet 2021
Golf Chantaco
Email : associationsportive@chantaco.com - Tél : 05 59 26 14 22 / 06 37 46 82 33
www.chantaco.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, **qui doivent s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 € et avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré par la ffgolf avant le début de l'épreuve**, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. **Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans** la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, c'est-à-dire **nés le 06 juillet 1971 ou avant**. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II – FORME DE JEU

GRAND PRIX

Simple Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs sont répartis par séries :

- 1 Série Messieurs : comprenant **111** joueurs au maximum et **d'index ≤ à 15,4**
- 1 Série Dames : comprenant **33** joueuses au minimum et **d'index ≤ à 18,4**

Limitation du champ des joueurs : 1/3 des joueurs et joueuses seront retenus par la place au Mérite Amateur à la date de clôture des inscriptions, 1/3 des joueurs et joueuses (plus les places non attribuées par le critère précédent) seront retenus par la place au Mérite Seniors à la date de clôture des inscriptions, les places restantes seront attribuées par ordre d'index à la date limite des inscriptions **Le nombre de participants sera dans tous les cas limité à 144.**

L'ordre du mérite et l'index pris en compte seront ceux à la **date de clôture des inscriptions le mercredi 30 juin**. Les joueurs non-licenciés en France devront fournir une attestation d'index à cette date.

Wild-Cards : la Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de **14** wild-cards (incluses dans les **144** participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces Wild-Cards au Club organisateur.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard **le mercredi 30 juin**.

Marques de départs : les **repères 2 (Jaunes)** pour les Messieurs et **repères 4 (Rouges)** pour les Dames.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs : pour le 1^{er} tour devraient se faire en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National Amateur puis des index selon le **Vade-mecum 2018 § 1.2.1-4 / 7**. Pour le 2^{ème} tour, les départs se fera dans l'ordre inverse des résultats.

CHALLENGE

- 1 seule série Mixte : Messieurs **index ≤ à 15,4**, Dames **index ≤ à 18,4**
- Stroke Play 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours

Les joueurs peuvent s'inscrire hors Grand Prix au Challenge qui se jouera dans la même compétition que le Grand Prix aux mêmes conditions (hors Droit de Jeu Fédéral). **Toutefois les inscriptions au Grand Prix restent prioritaires.**

III – ENGAGEMENTS

Par écrit avant le **mercredi 30 juin à minuit**, au GOLF DE CHANTACO – Route d'Ascain – 64500 Saint-Jean-de-Luz. La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit **le mardi 6 juillet sur réservation des départs au golf à partir du vendredi 2 juillet**. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les **nom, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone, adresse mail et incluent les droits d'inscriptions** fixés comme suit :

- Non membres : 80 €
- Membres du Club : 30 €

Tout joueur déclarant forfait après **le vendredi 2 juillet à minuit** reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Remise des Prix peu de temps après l'arrivée du dernier joueur :

- Grand Prix les 3 premiers brut de chaque série recevront un souvenir.
- Challenge : 2 prix Brut et 1 prix Net

V – COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.
